

UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation

Niveau d'étude
Bac +5

ECTS
12 crédits

Composante
**Sciences
Humaines et Arts**

Période de l'année
Semestre 4

Présentation

Description

L'UE est consacrée à la pratique instrumentale individuelle et collective. Elle comprend à la fois des séances de travail encadrées par des musiciens professionnels, de la production et de la diffusion artistique. Un cours d'analyse en rapport avec les répertoires étudiés complète la formation.

Objectifs

La spécialisation du jeu instrumental en fonction des différentes esthétiques et l'aptitude au travail en groupe seront au cœur de la formation. Un suivi individualisé de l'étudiant l'aide à définir ses objectifs professionnels dans des contextes divers d'exercice des métiers d'interprète : concerts, spectacles, enregistrements audio ou vidéo, médiation musicale, enseignement.

Heures d'enseignement

Formation de l'interprète et professionnalisation - TD	TD	38h
Nouvelles heures d'enseignement	Pédagogie par projet	42h

Liste des enseignements

- Pratique instrumentale
- Musique de chambre
- Récital solo et ensembles
- Production et diffusion artistique